



**NOTIFICATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL DE
L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER**

- Vu l'article R. 712-14 du code monétaire et financier,
- vu la décision en date du 16 mars 2011, par laquelle le gouverneur de la Banque de France, président du conseil de surveillance de l'Institut d'émission d'outre-mer, Monsieur Christian Noyer, a nommé Monsieur Nicolas de Sèze, directeur général de l'Institut à compter du 17 mars 2011,

Monsieur Nicolas de Sèze exerce, à compter du 17 mars 2011, les pouvoirs de directeur général de l'Institut d'émission d'outre-mer.

Fait à Paris, le 17 mars 2011

Nicolas de SEZE
Directeur général